



HAL
open science

Une stèle inédite d'Horus sur les crocodiles de la collection Cartier

Cédric Larcher

► **To cite this version:**

Cédric Larcher. Une stèle inédite d'Horus sur les crocodiles de la collection Cartier. *Revue d'égyptologie*, 2014. hal-01382322

HAL Id: hal-01382322

<https://hal.science/hal-01382322v1>

Submitted on 16 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REVUE
D'ÉGYPTOLOGIE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

TOME 65

PARIS

ÉDITIONS PEETERS

2014

SOMMAIRE DE LA *RdE* 65 (2014)

PH. COLLOMBERT	Le toponyme  et la géographie des 17 ^e et 18 ^e nomes de Haute Égypte	1-28
A. DIEGO ESPINEL	Surveyors, guides and other officials in the Egyptian and Nubian deserts	29-48
D. FAROUT	Les déclarations du roi Ounas (Pl. I)	49-74
R. MEFFRE	Les ouchebtis memphites d'époque libyenne : caractéristiques typologiques locales (Pl. II-VI)	75-106
O. PERDU	Une statue stéléphore très particulière (Pl. VII-IX)	107-140
P. WHELAN	An unusual shabti for a steward of divine-offerings of Abydos (Pl. X)	141-164

BRÈVES COMMUNICATIONS

Un fragment d'étiquette de la I ^{re} dynastie conservé au musée du Louvre (Inv. E 30463). M. BEGON (Pl. XI-XII)	165-178
Un jeu de déterminatifs en démotique. FR. COLIN.	179-184
Une stèle d'Apis trouvée dans le monastère de Saint-Jérémie à Saqqarah (Caire JE 40043) KH. EL-ENANY (Pl. XIII)	185-192
Une stèle inédite d'Horus sur les crocodiles de la collection Cartier. C. LARCHER (Pl. XIV)	193-202
La provenance du relief d'Avignon (musée Calvet, inv. A8) et deux autres fragments apparentés du Livre de la Vache céleste. FL. MAURIC-BARBERIO (Pl. XV)	203-216
Die  in Genesis 10,13 – Die Bewohner des Deltas. CHR. THEIS	217-226

UNE STÈLE INÉDITE D'HORUS SUR LES CROCODILES DE LA COLLECTION CARTIER [PL. XIV]

Le corpus des stèles d'Horus sur les crocodiles, dont un nombre important d'exemplaires est recensé, est maintenant mieux connu¹. Leur spécificité a été maintes fois commentée et semble faire consensus. Il s'agirait d'objets magiques servant à soigner les personnes mordues par un serpent ou piquées par un scorpion. La publication d'un nouveau monument de ce type pourrait paraître superflue si elle ne venait alimenter un dossier en réalité plus complexe, posant des questions qui n'ont pas toutes été résolues. L'explication traditionnelle de leur fonction, qui se justifie pleinement, mériterait en effet d'être remise en perspective². Chaque stèle d'Horus sur les crocodiles est unique et celle de la collection Cartier, que nous publions ici, présente elle aussi des spécificités iconographiques qui valent d'être soulignées et qui la distinguent des autres pièces connues.

Provenance et réemploi

Comme beaucoup de monuments appartenant au corpus des stèles d'Horus sur les crocodiles, notre exemplaire n'a pas de provenance assurée. Il se trouve actuellement dans la collection Cartier et fait partie intégrante d'une pièce de joaillerie du début du XX^e siècle (pl. XIV, en haut)³. Une fiche de stock conservée dans les archives de la maison Cartier⁴ indique que la stèle a été acquise en 1926 auprès de Maurice Nahman au Caire⁵. Cette information est confirmée par la signature de Louis Cartier dans le livre d'or de l'antiquaire qui témoigne de son passage dans la capitale égyptienne au mois de janvier de la même année⁶.

Les antiquités acquises en Égypte par Cartier, essentiellement des amulettes en faïence bleue, ont servi à confectionner des pièces de joaillerie élaborées selon un principe mis en place au début des années 1920 : l'alliance d'une pièce ancienne – nommée « apprêt » selon la terminologie du joaillier – à un montage et un sertissage modernes⁷. La stèle publiée ici constitue sans doute la pièce égyptienne la plus importante de la collection. Pour la réalisation du nécessaire duquel elle fait maintenant partie, elle a été scindée en deux : le relief frontal a été enchâssé dans le couvercle et le texte magique encastré à l'arrière ; tous deux sont entourés de cabochons d'émeraude gravée et de primes d'émeraude⁸. L'utilisation de pierres de couleurs vives, comme le corail, le lapis-lazuli et la

¹ Notamment H. Sternberg el-Hotabi, *Untersuchungen zur Überlieferungsgeschichte der Horusstelen: ein Beitrag zur Religionsgeschichte Ägyptens im 1. Jahrtausend v. Chr.* (ÄA 62), 1999 ; L. Kákósy, *Egyptian Healing Statues in Three Museums in Italy*, 1999 ; A. Gasse, *Les stèles d'Horus sur les crocodiles*, 2004.

² Des propositions seront faites dans notre article en préparation : « Bès, Horus et les naissances ».

³ N^o inv. VC 65A27. Je remercie Pascale Lepeu, conservateur de la collection Cartier, pour l'autorisation qu'elle m'a accordée de publier ce monument, ainsi que Violette Petit et Aude Barry du département des archives de la société Cartier, pour la documentation qu'elles m'ont fournie.

⁴ Stock des apprêts LC, n^o 01222.

⁵ Sur l'antiquaire cf. *Who was Who in Egyptology*, 2012, p. 397.

⁶ Le livre d'or est conservé à la Wilbour Library of Egyptology (Special Collections) au musée de Brooklyn (n^o inv. N362N14). D'autres membres de la famille Cartier y ont apposé leur signature. Ces informations m'ont été communiquées par le Dr E. Bleiberg (Curator of the Brooklyn Museum) et D. Lawrence (Principal Librarian), qu'ils en soient ici remerciés.

⁷ C. Larcher, « D'un monde à l'autre, les influences de l'Égypte pharaonique dans la production du joaillier Cartier entre 1870 et 1930 », dans E. Warmenbol (éd.), *Égyptomanies depuis le XIX^e siècle. Édouard et Cléopâtre*, 2012, p. 102-105.

⁸ Cf. Fr. Chaille, *La collection Cartier. Accessoires*, 2011, p. 276-277.

turquoise, montre que le joaillier a volontairement puisé dans la gamme chromatique des artisans de l'Égypte antique pour ses réalisations modernes, notamment celles qui étaient conçues à partir des « apprêts »⁹. Les formes géométriques simplifiées et la répétition de motifs alignés sur les petits côtés témoignent en revanche d'une influence Art déco que l'on retrouve dans la majeure partie des productions Cartier des années vingt. À travers les créations « égyptiennes » de cette époque, le joaillier cherchait à satisfaire le goût d'une époque pour les motifs pharaoniques autant qu'à s'inscrire dans une histoire millénaire du bijou.

Description de la stèle

La stèle elle-même est de dimensions réduites puisqu'elle ne dépasse pas 6,3 cm dans sa partie la plus haute et 4 cm en largeur. Elle a été taillée dans une pierre de couleur claire, d'un beige plus ou moins dense, laiteux à certains endroits. Il s'agit peut-être de travertin¹⁰. De petites inclusions formant des taches sombres sont incrustées dans la pierre et parsèment la stèle sur les deux côtés. La scène du recto reprend le schéma bien établi pour ce type d'objet, à partir de l'iconographie qui en fait sa spécificité : le dieu Horus enfant tient des animaux dans les mains alors qu'il est debout sur des crocodiles sous une représentation de Bès (pl. XIV, en bas). Sur notre exemplaire, seule une portion de la scène demeure visible puisque les reptiles ont disparu avec une partie du monument. Le haut est lui aussi incomplet, on n'aperçoit plus de la tête du dieu Bès grimaçant que le bas de son visage, la bouche et la langue tirée¹¹.

Horus est représenté de profil, le visage tourné vers la droite. Il est nu, peut-être circoncis et coiffé d'une longue mèche latérale qui passe derrière l'oreille et dont l'extrémité est, chose rare, recourbée vers l'avant. Il porte un bandeau de tête, auquel a été fixé un protomé de gazelle¹², un bracelet à chaque poignet ainsi que deux colliers, un large et un autre terminé par un pendentif cordiforme¹³. Le jeune dieu empoigne de la main gauche la queue d'un lion qui a la queue tournée vers lui. De la même manière, il tient dans l'autre main un scorpion dont les deux pinces pendent

⁹ J.-M. Humbert *et al.* (éd.), *Egyptomania : l'Égypte dans l'art occidental, 1730-1930*, 1994, p. 360-361, 526-541, 544.

¹⁰ I. Shaw, *Hatnub: Quarrying Travertine in Ancient Egypt (ExMem 88)*, 2010, p. 11-13.

¹¹ Le nom « Bès » est clairement associé à l'image d'un nain grimaçant seulement à partir de la XXI^e dynastie. D'autres divinités à la physionomie similaire sont connues et sans doute antérieures. Il semble cependant que ce nom ait servi de terme générique pour désigner tous les avatars réunis sous les traits d'un seul dieu, cf. J. Romano, « The Origine of the Bes-Image », *BES* 2 (1980), p. 39-40 ; V. Dasen, *Dwarfs in Ancient Egypt and Greece*, 1993, p. 55-56. Voir également Y. Volokhine, « Dieux, masques et hommes : à propos de la formation de l'iconographie de Bès », *BSEG* 18 (1994), p. 81-82.

¹² L'orientation des cornes « lyriformes » dont la partie haute pointe vers l'avant ne laisse pas de doute sur l'identité de l'espèce représentée : il s'agit d'une gazelle, cf. A. Strandberg, *The Gazelle in Ancient Egyptian Art (USE 6)*, 2009, p. 141.

¹³ Ou bien, comme me le suggère Jocelyne Berlandini, une amulette en forme de goutte dans laquelle a été fiché un clou conique contenant une formule magique inscrite sur un morceau de papyrus, telle que celle que l'on trouve parfois au cou des dignitaires, cf. Y. Koenig, *Magie et Magiciens dans l'Égypte ancienne*, 1994, p. 250. Pour une représentation détaillée, cf. Y. Harpur – P. Scremin, *The Chapel of Ptahhotep. Scene Details (Egypt in Miniature 2)*, 2008, p. 159. En réalité, il est assez difficile de distinguer la forme précise de l'amulette que porte Horus sur les diverses stèles, tant les exemplaires connus ne montrent pas de contours bien nets. L'hypothèse de l'amulette de cœur s'accorde assez bien avec ce que l'on sait des représentations des dieux-enfants, cf. M. Malaise, « La signification des pendentifs cordiformes dans l'art égyptien », *CdE* L/99-100 (1975), p. 124-127. Voir cependant une représentation d'un dieu-enfant avec l'amulette en forme de goutte, cf. B. Vachala, « Miscellen », *ZÄS* 107 (1980), p. 88.

vers le sol. La partie basse de la stèle est brisée au niveau de ses chevilles. Un détail spécifique à ces stèles manque, ce qui est inhabituel et mérite d'être souligné : le dieu ne tient pas de serpent.

Autre détail rare sur ce type de monument, une inscription mentionnant le nom du commanditaire, son titre principal et ceux de son père est gravée de part et d'autre de la scène centrale du recto. Au verso, sept lignes de hiéroglyphes appartiennent à l'un des deux textes les plus fréquents sur ces stèles, correspondant au « texte A » défini par G. Daressy, qui est distinct du « texte B »¹⁴.

Sous la dernière ligne de texte, trois signes ont les mêmes dimensions que celles du reste de l'inscription mais ne semblent correspondre à aucun hiéroglyphe. En réalité, il s'agit d'éléments iconographiques présents sur d'autres stèles d'Horus, mais qu'on ne s'attend pas à trouver à cet endroit du monument¹⁵. Ils appartiennent à une scène représentant le dieu Ched debout sur son char, tiré par un ou deux griffons, en train de chasser à l'arc des animaux du désert. À droite, la tête, avec une oreille en pointe, et les deux ailes de l'animal fantastique sont encore partiellement visibles. Il précède la figuration très schématique – on ne perçoit plus que le haut du corps – du dieu qui tenait probablement un bâton ou un arc. Derrière lui, un objet dont la partie supérieure est en demi-cercle pourrait être un éventail comme on en voit derrière les chars royaux¹⁶. Si les principaux éléments constitutifs de cette scène de chasse sont réunis ici, on peut cependant s'interroger sur sa correspondance avec les autres attestations connues dont le corpus a été réuni par J. Berlandini¹⁷. En effet, a priori les proportions de la stèle Cartier ne permettent pas d'envisager une restitution de la scène complète dans la partie cassée, à moins qu'un espace supplémentaire sous les crocodiles sur lesquels Horus se tenait debout ait été prévu pour y inscrire du texte, comme sur plusieurs exemples¹⁸.

Textes

La paléographie indique que les inscriptions du recto et du verso ont été réalisées par le même graveur. Les signes  et  présentent des particularités graphiques semblables sur les deux côtés. Le premier est réduit à un seul trait, et le second se distingue par un drapeau très allongé. Le faucon possède lui aussi des caractéristiques identiques sur l'une et l'autre face : de grandes pattes et des serres disproportionnées qui s'allongent vers l'avant. En revanche, il y a manifestement une différence de traitement entre le texte et l'image : le premier est composé de signes parfois réduits à une schématisation extrême de leur forme originale, ou encore de signes aux contours approximatifs, comme ceux de l'homme assis dont on distingue mal la silhouette. La gravure de la scène du recto est quant à elle fine, les détails sont soignés et tout le corps du dieu est réalisé dans des proportions harmonieuses. La stèle a sans doute été exécutée dans un premier temps au sein d'un atelier avant que le texte ne soit ajouté plus tard par une autre main¹⁹. Si ce principe de conception pouvait être

¹⁴ G. Daressy, *Catalogue général des antiquités égyptiennes. Textes et dessins magiques*, 1903, p. 7-8. Un troisième texte, « texte C », qui a été mis en lumière par H. Jacquet-Gordon, « Two Stelae of Horus-on-the-Crocodiles », *BMA* 7 (1965-66), p. 63-64, se retrouve de manière moins régulière sur les stèles d'Horus. Voir aussi A. Gasse, « Une stèle d'Horus sur les crocodiles. À propos du "Texte C" », *RdE* 55 (2004), p. 23-43.

¹⁵ Elle apparaît sur le socle, la base ou le recto de la stèle, cf. J. Berlandini, « Une stèle d'Horus sur les crocodiles du supérieur des prêtres de Sekhmet Padiimennebnesouttaouy », *Karnak VI* (1980), p. 238 n. 2.

¹⁶ *The Epigraphic Survey, Earlier Historical Records of Ramses III (OIP 8)*, 1930, pl. 31.

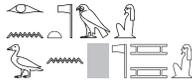
¹⁷ J. Berlandini, *loc. cit.*

¹⁸ Telles Berlin 11.353 et Caire CG 9405, cf. H. Sternberg el-Hotabi, *op. cit.*, *Teil. 2*, p. 248-249.

¹⁹ Sur cette idée voir P. Lacau, « Les statues "guérisseuses" dans l'ancienne Égypte », *Mon Piot* 25 (1921-1922), p. 200.

étendu aux autres stèles, cela expliquerait pourquoi aucune stèle d'Horus sur les crocodiles ne possède la même longueur d'un texte pourtant puisé à la même source. Les textes inscrits sur les cippes d'Horus sont souvent considérés comme des versions abrégées appartenant à un corpus de textes plus longs dont la version *in extenso* se trouve sur la stèle Metternich datée du règne de Nectanébo I^{er}. Les autres monuments présentant des passages aussi complets sont postérieurs à Alexandre le Grand²⁰. Par ailleurs, les premières attestations du « texte A » dans sa version la plus longue, n'apparaissent qu'à la Troisième Période intermédiaire. Aucune stèle antérieure à cette époque ne contient l'intégralité du texte²¹. Si notre hypothèse, selon laquelle chacun des monuments n'a pas été conçu comme un tout, est valable, elle permettrait d'expliquer pourquoi le texte qu'un propriétaire souhaitait faire graver sur sa stèle après l'avoir acquise débordait parfois jusque sur les pourtours. Lorsque le support ne présentait pas assez de place pour y recevoir l'ensemble du texte choisi, seuls quelques extraits étaient disposés là où l'espace le permettait, empiétant parfois sur la partie réservée à l'iconographie.

– Le recto contient la dédicace du propriétaire de la stèle :



« *Fait par le père divin Horus, fils du [père]^A divin Mér(y)-mér(y)^B »*

^A La lecture de la fin de l'inscription pose plusieurs problèmes. Une cassure devant le signe *ntr* ne permet pas d'être sûr de la restitution. Deux possibilités sont envisageables. Soit le signe était précédé d'un \triangle (*t*), auquel cas le titre « père divin » du père du propriétaire introduisait son nom, respectant ainsi une symétrie avec la titulature de son fils. Soit le signe disparu était un *p*, qui faisait alors partie d'un anthroponyme commençant par *p3-ntr*.

^B Les signes  désignent deux canaux, mais il semble peu probable que le nom ait cette signification. À ma connaissance, il n'y pas d'équivalent pour un sens similaire dans l'onomastique égyptienne. En revanche, un graffito du Ouadi Hammamat²² et une statue provenant de la Cachette de Karnak²³ fournissent pour cet anthroponyme deux parallèles datés de la fin de la XXV^e dynastie et de la XXVI^e dynastie²⁴. La lecture *mr(y)-mr(y)* demeure cependant conjecturale.

²⁰ La stèle de Metternich, cf. C. E. Sander-Hanser, *Die Texte der Metternichstele (AnAeg 7)*, 1956 et une traduction récente de J. P. Allen, *The Art of Medicine in Ancient Egypt*, 2005, p. 52-63 ; la statue de Djedhor, cf. E. Jelinkova-Reymond, *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-her-le-sauveur (BdE 23)*, 1956 ; le socle Behague, cf. A. Klasens, « A Magical Statue Base (Socle Béhague) in the Museum of Antiquities at Leiden », *OMRO 33* (1952). Auxquels on peut ajouter d'autres statues de musées italiens, cf. L. Kákósy, *op. cit.* ; et la statue E 10777 (dite Tyszkiewicz) du musée du Louvre, cf. G. Lefebvre, « La statue "guérisseuse" du Musée du Louvre », *BIFAO 30* (1931), p. 89-96.

²¹ Liste des stèles contenant le texte A dans Fr. Rouffet, « *Hk3w, 3hw et md.t*, éléments essentiels d'un rituel égyptien », dans A. Gasse – Fr. Servajean – Chr. Thiers (éd.), *Et in Ægypto et ad Ægyptum (CENIM 5)*, 2012, p. 686-689.

²² Voir G. Posener, *La première domination perse en Égypte (BdE 11)*, 1937, p. 100 (l. 17) et 103 n. g.

²³ Statue Caire JE 37999, cf. *Base Cachette*, n° B-CK n° 541 (<http://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/?id=541>, consulté le 1 février 2014).

²⁴ Ces références m'ont été communiquées par Laurent Coulon que je remercie ici, voir son article (sous presse) : « Les statues d'Osiris en pierre provenant de la Cachette de Karnak et leur contribution à l'étude des cultes et des formes locales du dieu », dans L. Coulon (éd.), *La Cachette de Karnak. Nouvelles perspectives sur les découvertes de G. Legrain*, IFAO-CSA, (voir doc. 7, n. [b])

- Le texte du verso ne se distingue des autres versions connues que par quelques particularités. L'expression *jnd-ḥr* est écrite ici avec un *t*, graphie qui, d'après le *Wörterbuch*, apparaît à la XXII^e dynastie et devient fréquente à l'époque ptolémaïque²⁵. À la troisième ligne, l'avant-dernier signe ressemble à un  là où on attendrait, d'après d'autres attestations du même passage, la graphie  souvent écrite  ou ²⁶.

Datation

La datation des nombreuses stèles d'Horus sur les crocodiles doit composer avec un manque de contextualisation récurrent qui la rend problématique, à tout le moins équivoque. La plupart des monuments répertoriés n'ont en effet pas de provenance assurée et peu d'entre eux sont issus de fouilles documentées qui permettraient d'établir une chronologie précise. Les critères de datation sont donc essentiellement d'ordres iconographique et paléographique, et cette méthode donne des résultats aléatoires ou parfois trop vagues. Néanmoins, certaines particularités observées sur quelques stèles précisément datées permettent de situer dans la chronologie d'autres exemplaires semblables. Les monuments ne montrant aucune spécificité notable restent en revanche beaucoup plus difficile à situer dans le temps.

Contrairement à ce que l'on observe sur les stèles d'Horus les plus récentes, le graveur n'a pas cherché à combler tout l'espace disponible de celle de la collection Cartier avec du texte ou des représentations, en surchargeant la scène de figures apotropaiques ou de formules magiques. Ce premier constat indique que le monument a été réalisé à une période antérieure à l'époque ptolémaïque. Il est confirmé par la silhouette donnée au dieu Horus, presque adolescent, qui contraste avec les représentations d'époque grecque montrant un enfant potelé, ou au contraire chétif, tenant le plus souvent un doigt à la bouche. Ces premiers éléments fournissent un terminus *ante quem*. Par ailleurs, les critères de datations proposés par H. Sternberg-el Hotabi permettent de poser à l'autre extrémité un terminus *post quem* pour l'époque de production de cette stèle. Si, comme l'indique l'auteur, la représentation de profil de l'enfant n'est pas propre à une période spécifique, avant l'époque ptolémaïque elle n'est cependant attestée qu'à la XIX^e dynastie (« Frühphase I ») et de la fin de la XXV^e à la XXIX^e dynastie (« Mittlephase »). La présence de la tête de Bès permettrait d'inclure notre document dans la « Mittlephase », car d'après l'auteure, elle n'apparaîtrait qu'à partir de la XXI^e dynastie. Si ce critère s'avère douteux²⁷, d'autres informations du décor viennent

²⁵ TLA 25.632.250-25.632.270. La présence du *t* est attestée sur deux stèles conservées à Héliopolis et Birmingham, cf. H. Sternberg-el Hotabi, *op. cit.*, p. 180. Voir aussi L. Sist, « Una stela di "Horo sui cocodrilli" », *OrAnt* 22 (1983), p. 258.

²⁶ L. Kakosy, *op. cit.*, p. 24 n. 141. Voir d'autres exemples dans H. Sternberg-el Hotabi, *loc. cit.* Sur le sens et les variantes graphiques du mot, cf. Ph. Collombert, « Quelques précisions sur la lecture et la signification du mot  », *RdE* 46 (1995), p. 205-208.

²⁷ D'après la datation des stèles d'Horus des crocodiles proposée par H. Sternberg el-Hotabi, la représentation de la tête de Bès n'apparaît qu'à partir de la XXI^e dynastie (cf. *id.*, p. 8 et 74). Cependant, sur les huit stèles appartenant à la « Frühphase I » que l'auteure situe entre la XIX^e et XX^e dynastie (p. 62), cinq ont la partie supérieure cassée à l'endroit même où aurait pu se trouver la tête du dieu, tandis que les trois dernières stèles du groupe (BM 36.259, Louvre E20021 et E20012) figurent Bès dans le cintre. Notons que concernant le monument de Londres, l'auteure émet un doute sur la datation (p. 57). Quant aux deux stèles du Louvre, si l'une d'elles semble bien datée de l'époque ramesside (cf. A. Gasse, *Les stèles d'Horus sur les crocodiles*, p. 42), l'autre en revanche appartient à la Basse Époque (*id.*, p. 5). Par ailleurs, le dieu Bès semble tenir une place importante déjà au Nouvel Empire auprès du dieu Ched, voir J. Berlandini, « Bès en aurige

confirmer cette datation²⁸, notamment la représentation de l'enfant nu et de profil²⁹ conjuguée à une esthétique générale simplifiée reprenant des éléments hérités de l'iconographie de Ched au Nouvel Empire – tels le collier-*ousekh*, le pendentif cordiforme³⁰ et le protomé de gazelle sur le front³¹.

Est-il possible de resserrer davantage la datation au sein de la « Mittlephase » qui couvre une vaste période ? Parmi toutes les stèles d'Horus publiées, les stèles Moscou Inv. 182 et Londres UC16546 fournissent la représentation du jeune dieu la plus proche de la stèle Cartier³². Bien qu'elles appartiennent elles aussi à la « Mittlephase »³³, une lecture attentive révèle qu'elles rassemblent des éléments iconographiques divergents : les plis de graisse sous la poitrine de l'enfant, la tête de Bès qui ne couronne pas la stèle mais qui est incluse dans le monument et la présence, sur le recto de l'exemplaire de Moscou, d'éléments iconographiques supplémentaires que sont la fleur de lotus et le faucon Horus perché sur une ombelle de papyrus. Probablement doivent-elles être situées à une époque différente de celle de la stèle Cartier au sein de cette période. L'étude stylistique révèle que notre document n'appartient pas non plus au corpus de l'époque perse qui montre des stèles au relief grossier et des figures sans élégance aux contours très approximatifs. La solution se trouve ailleurs, dans des monuments dont l'iconographie d'Horus enfant présente des parallèles. La proportion et la carrure générale du corps, ainsi que quelques détails du visage rappellent les représentations de dieux-enfants de l'époque kouchite, qu'il s'agisse d'une divinité ou d'un roi figuré sous ces traits. Quelques documents de ce type, qui restent assez rares, montrent qu'Horus a la même silhouette, de longues jambes et une adiposité du corps traité sur le même mode, avec un ventre très légèrement rebondi³⁴. Sous ces traits, le pharaon porte toujours un collier cordiforme et, à une exception près, un collier-*ousekh*. Les proportions sont les mêmes que celles des plus belles représentations d'enfants de l'Ancien Empire, comme à Saqqara, dans le mastaba de Ptahhotep de la VI^e dynastie par exemple³⁵. Le relief de Ioupout II, conservé au musée de Brooklyn, montre que déjà à la XXIII^e dynastie le goût pour le canon archaïque se dissimule derrière les plus belles œuvres, comme il inspira les monuments de la dynastie éthiopienne presque contemporaine³⁶ : le visage du roi est formé d'une mâchoire volumineuse, de lèvres charnues et d'une arête du nez qui

dans le char du dieu-sauveur » dans W. Clarysse *et al.* (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur (OLA 84)*, 1998, p. 46 et n. 64.

²⁸ H. Sternberg-el Hotabi, *op. cit.*, *Teil. 1*, p. 94.

²⁹ *Id.*, p. 38.

³⁰ J. F. Romano, « A Youthful Archer from El Amarna », dans H. De Meulenaere – L. Limme (éd.), *Artibus Aegypti. Studia in Honorem Bernardi V. Bothmer*, 1983, p. 129-135. H. Brunner, « Kein Amarna-Prinz, sondern ein Gott », *GM 78* (1984), p. 49-50 a déterminé qu'il s'agissait du dieu Ched représenté sur le fragment en question.

³¹ H. Sternberg-el Hotabi, *op. cit.*, *Teil. 1*, p. 29 et 35.

³² Stèle Moscou : *id.*, pl. 7 et stèle Londres : W. M. Fl. Petrie, *Amulets*, 1914, pl. 26. Voir également la stèle inédite conservée au musée des Beaux-Arts de Lyon, inv. 1969-156.

³³ H. Sternberg-el Hotabi, *op. cit.*, p. 95.

³⁴ Collier-*ménat* : New York, MMA inv. 41.160.104, cf. J. Leclant, « Sur un contrepoids de ménât au nom de Taharqa : allaitement et “apparition” royale », *Mélanges Mariette (BdE 32)*, 1961, pl. 1a ; stèle de donation : Coll. Privée, cf. [Catalogue d'exposition], *Pharaons Noirs. Sur la piste des Quarante Jours*, 2007, p. 141-142 ; collier-*ménat* : Berlin, Ägyptisches Museum und Papyrussammlung inv. 23733, cf. L. Coulon dans [Catalogue d'exposition], *Le crépuscule des pharaons*, 2012, p. 222-223. Sur les spécificités stylistiques de cette époque, cf. E. Russmann, « Further Aspects of Kushite Art in Brooklyn », *BMA 11* (1969-1970), p. 145-159.

³⁵ Cf. Y. Harpur – P. Scremin, *op. cit.*, p. 78.

³⁶ O. Perdu dans [Catalogue d'exposition], *Le crépuscule des pharaons*, 2012, p. 175.

suit le même tracé que sur la stèle Cartier. Par ailleurs, on retrouve sur un relief de l'édifice de Taharqa à Karnak-Nord³⁷, un dieu-enfant dont la mère latérale, très particulière dans sa forme et ses dimensions, présente des similitudes avec celle que porte Horus sur notre stèle. Ces parallèles iconographiques permettent de proposer une datation fin de la XXV^e dynastie, tout début de la XXVI^e dynastie pour la stèle de la collection Cartier, proposition étayée par la présence de l'anthroponyme  dont les autres exemples connus sont de cette période.

Le monument Cartier offre donc l'intérêt de fournir un jalon pour l'établissement d'une datation plus précise des stèles d'Horus sur les crocodiles à l'intérieur de la « Mittlephase » (fin XXV^e-XXIX^e dynastie). Il appartient manifestement à un groupe qui pourra dorénavant être alimenté par des pièces aux caractéristiques iconographiques semblables³⁸ et jusque-là placées de manière approximative au sein d'une fourchette chronologique beaucoup plus large.

Résumé / Abstract

Publication d'un monument de la collection Cartier, une petite stèle d'Horus sur les crocodiles inédite appartenant à *Hr*, fils d'un certain *Mry-mry* (?), dont l'originalité est de montrer l'enfant Horus sans serpents dans les mains. Elle permet par ailleurs de proposer une datation plus serrée pour le type de stèles d'Horus auquel elle appartient.

Publication of a monument of the Cartier Collection, a stela of Horus on crocodile belonging to *Hr* son of a certain *Mry-mry* (?) which presents the interest to show the child Horus without snakes in his hands. It also supplies a better dating for the type of stela of Horus to which it belongs.

CÉDRIC LARCHER

CNRS, USR 3172 CFEETK–Labex Archimède

³⁷ Cl. Robichon – P. Barguet – J. Leclant, *Karnak-Nord IV (FIFAO 25)*, 1954, pl. 95.

³⁸ Par exemple la stèle inédite 1969-156 conservée au musée des Beaux-Arts de Lyon.



Nécessaire Cartier VC 65A27 (Nick Welsh, Cartier Collection © Cartier).



0 5 cm
P.C.

Fac-similé du recto et du verso de la stèle d'Horus (dessin de Pauline Calassou).

C. Larcher, *Une stèle inédite d'Horus sur les crocodiles de la collection Cartier*